

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACTAS Lundi 18 Octobre 2021 – ROUBAIX



Mme Dubois Pauline, Présidente, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents présents et salue la présence de collègues des D.O.M.

Nombre de présents : 50 présents et 14 pouvoirs attribués.

### Rapport moral et d'activité

#### P. Dubois - Présidente

Mme Dubois précise qu'en succédant à Nans Mollaret, elle s'inscrit dans la continuité du travail mené jusqu'à ce jour mais qu'elle apportera sa touche de nouvelle présidente, notamment dans les échanges durant ce congrès 2021.

Les 2 années écoulées dans un contexte de crise sanitaire, ont généré un déferlement de situations complexes et bouleversé nos pratiques managériales. Si cette période a impacté nos pratiques, elle a aussi bousculée la vie de l'association sans toutefois lui faire perdre son cap ; ce qui a permis de consolider le réseau, tant au niveau des délégations régionales que du conseil d'administration. L'association s'est appuyée sur des temps de travail en distanciel et sur ses outils de communication.

L'action s'est donc poursuivie malgré la crise et va se poursuivre avec :

- ✓ le congrès 2021 qui a pu être organisé en un temps record,
- ✓ le développement du partenariat qui permet d'étoffer le club des partenaires ACTAS,
- ✓ le prix des AMIS qui est relancé sous une nouvelle forme et a enregistré plus d'une vingtaine de candidatures.
- ✓ des délégations régionales actives.
- ✓ la politique de communication - et la visibilité de l'association sur LinkedIn - qui trouve son rythme de croisière.
- ✓ le recrutement de Nicolas Léautaud qui va succéder à Pascale Vincent en tant que chargé de développement et d'animation.
- ✓ un renouvellement majeur cette année du CA, suite à plusieurs départs à la retraite, qui amène une représentativité intéressante par sa diversité, qui va permettre un nouveau souffle et d'ouvrir de nouvelles réflexions.

Aujourd'hui, un des enjeux pour l'association est de travailler avec les réseaux nationaux politiques, tout en gardant sa place de réseau professionnel de réflexion.

Réflexion qui va se mener en groupes de travail thématiques (ex : précarité alimentaire) et autour de sujets structurants (ex : la petite enfance) ; avec une volonté de s'inscrire dans une dynamique d'anticipation des sujets et de faire savoir ce que nous travaillons sur ces sujets.

La présidente tient à souligner à l'occasion du départ de membres éminents de l'association tels que Claudine Paillard, Michel Cabrit et Denis Guihomat, le travail qu'ils ont accompli, et leur adresse ses remerciements pour leurs contributions et plus globalement leur investissement dans l'association.

Elle précise qu'elle a la volonté de préserver leur héritage et qu'elle s'autorisera à consulter les désormais « sages de l'ACTAS ».

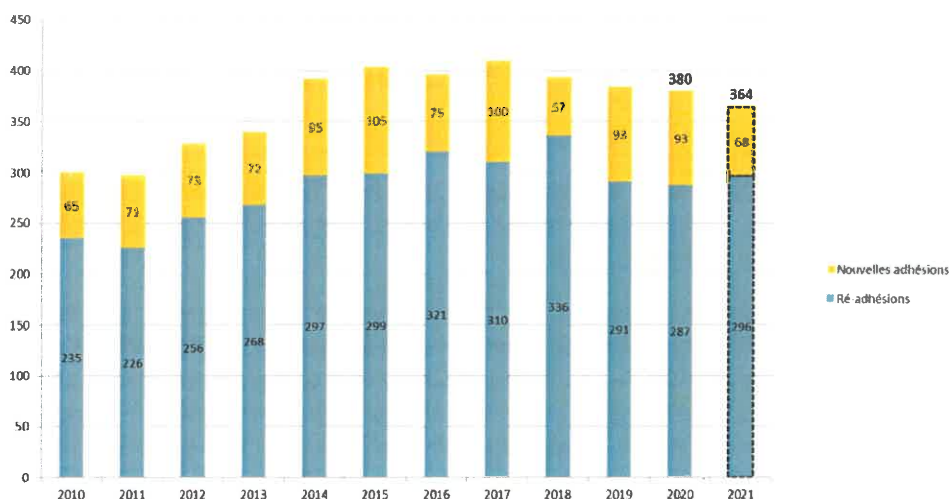
## Les adhésions

*F. Renou – Secrétaire générale*

### Accueil des nouveaux adhérents :

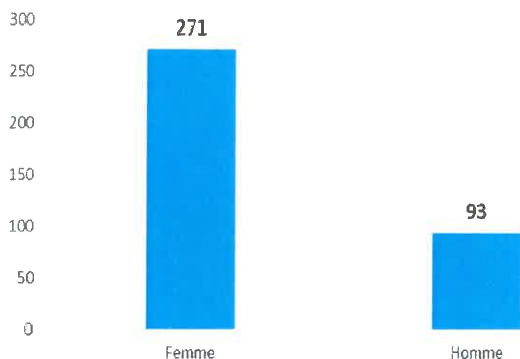
Mme Dubois salue les nouveaux adhérents présents venant d'Annecy, des DOM (Guadeloupe, Mayotte), d'Orléans, Vierzon et leur souhaite la bienvenue dans l'association.

### Données arrêtées au 7/10/2021

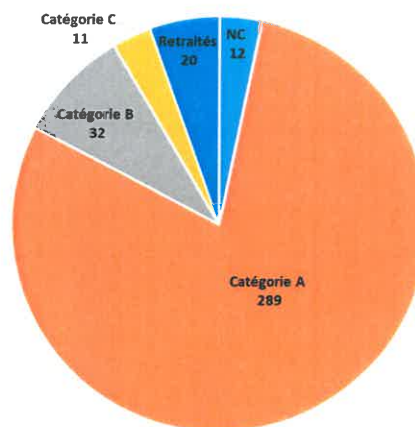


- Globalement un taux de renouvellement des cotisations qui se maintient sur les 3 dernières années, mais une baisse du nombre de nouveaux adhérents (- 25% entre 2019 et 2020)
- Une légère érosion 369 adhésions en 2021 pour 380 en 2020 : légère baisse du nombre d'adhérents (-2.9%) mais qui n'est pas inquiétante compte tenu du contexte associatif en général qui connaît des baisses d'adhérents site au COVID.

### Répartitions Hommes/Femmes



### Répartition par catégorie

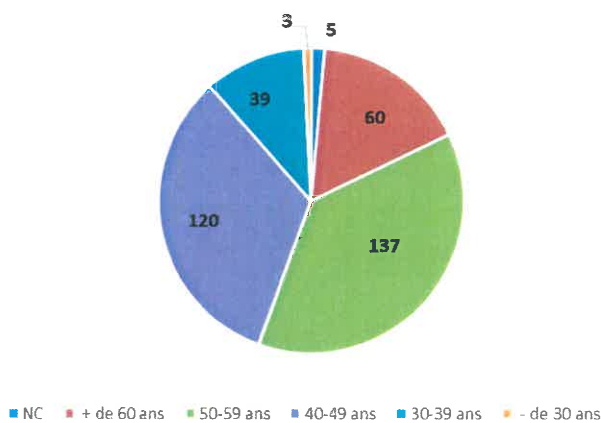


Une association majoritairement féminine : 66% de femmes, et une majorité de cadres A : 80%. (9% de cadres B).

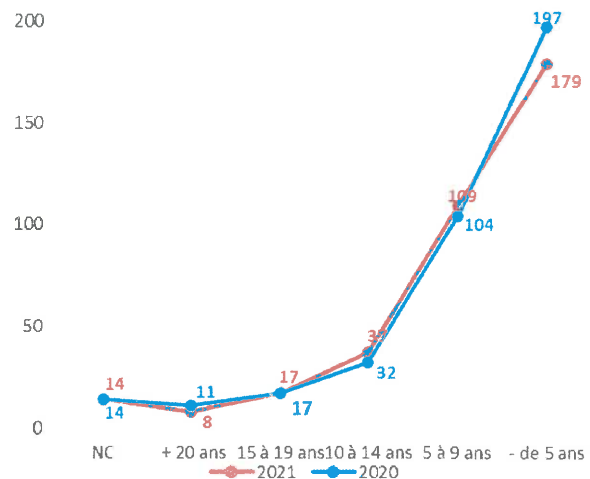
La présidente rappelle que l'ACTAS est une association de cadres mais pas uniquement de directeurs. Ne pas hésiter donc à encourager l'adhésion de cadres intermédiaires, notamment pour les amener à participer aux travaux en délégation régionale et participer au congrès annuel.

### Répartition par âge :

#### Répartition par âge des membres



#### Répartition années de cotisation



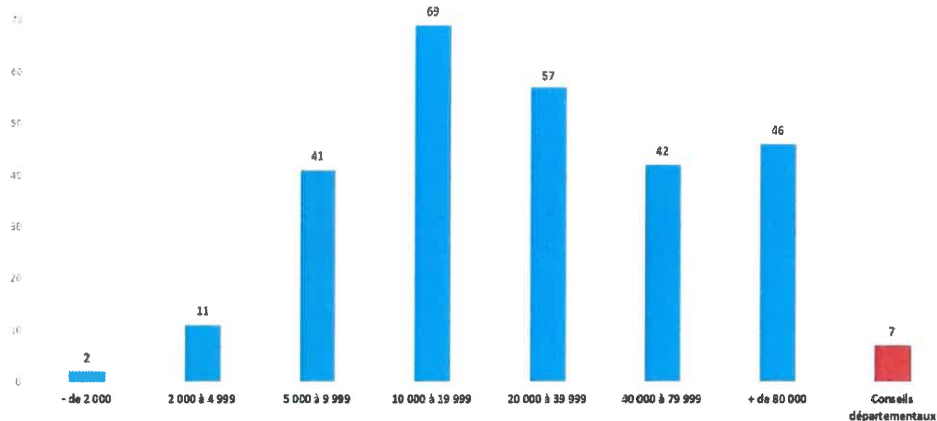
Dans la répartition par âge, il est important de noter que le cumul des adhérents dans la tranche 50/59 ans représente 37% et les +60 ans 16%.

→ Ce point soulève la question de la nécessité d'aller chercher de nouveaux adhérents dans les générations plus jeunes, de les fidéliser, afin de préparer le renouvellement à venir.

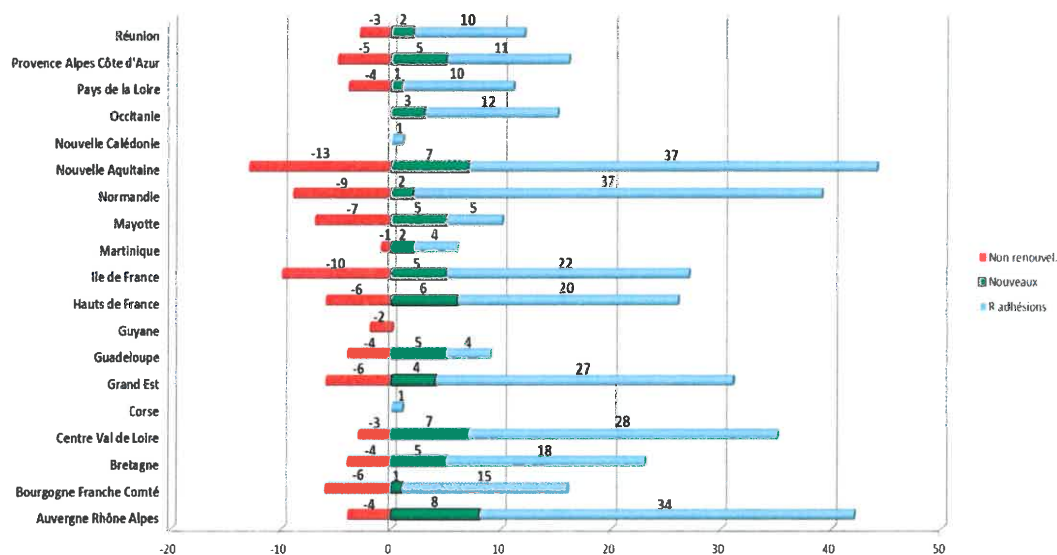
En termes d'ancienneté dans l'association, 52% des membres adhèrent depuis - de 5 ans, et 17% sont fidèles à l'association depuis plus de 10 ans.

## Strates démographiques :

272 collectivités sont représentées au sein de l'association avec 46% de communes entre 10 000 et 40 000 habitants.



## Répartition régionale



REGIONS	2020	2021	Nouveaux	Situation actuelle	Au 31.12.2020	2020/2021	% renouvel.
Auvergne - Rhône Alpes	4	34	8	42	36	4	110,53%
Bourgogne - Franche Comté	6	15	1	16	21	-5	76,19%
Bretagne	4	18	5	23	20	3	115,00%
Centre - Val de Loire	3	28	7	35	31	4	112,90%
Corse	0	1	1	1	1	0	100,00%
Grand Est	6	27	4	31	33	-2	93,94%
Guadeloupe	4	4	5	9	8	1	112,50%
Guyane	2	0	0	0	2	-2	0,00%
Hauts de France	6	20	6	26	26	0	100,00%
Ile de France	10	22	5	27	32	-5	84,38%
Martinique	1	4	2	6	5	1	120,00%
Mayotte	7	5	5	10	12	-2	83,33%
Normandie	9	37	2	39	45	-6	86,67%
Nouvelle Aquitaine	13	37	7	44	50	-6	88,00%
Nouvelle Calédonie	0	1	1	1	1	0	100,00%
Occitanie	0	12	3	15	12	3	125,00%
Pays de la Loire	4	10	1	11	14	-3	78,57%
Provence - Alpes Côte d'Azur	5	11	5	16	16	0	100,00%
Réunion	3	10	2	12	13	-1	92,31%
<b>TOTAUX</b>	<b>87</b>	<b>296</b>	<b>68</b>	<b>364</b>	<b>380</b>	<b>-16</b>	<b>95,79%</b>

A noter, la Guyane qui ne compte plus d'adhérents.

## Rapport d'activité

Sur l'année 2020 l'association est restée active. Elle a déployé des outils tels que la newsletter qui a permis de rester en contact avec les adhérents, et un travail de veille juridique en lien avec la GMF notamment, destiné à aider à la sécurisation des décisions des cadres adhérents.

Le congrès annuel à Issoudun a été maintenu, point à souligner, car l'ACTAS est une des rares, à avoir pu maintenir ses rencontres annuelles. Ce fut un pari pour l'association qui s'est révélé gagnant.

Le paiement des adhésions est depuis ce congrès possible par carte bleue lors des rencontres. En matière de gestion comptable, l'association s'est aussi mise en conformité, de manière à adresser ses factures via chorus pro.

La fin prévue du partenariat avec AG2R la mondiale, à l'échéance du contrat de 3 ans, n'a pas remis en cause le prix des AMIS qui se poursuit désormais avec le soutien de plusieurs autres partenaires.

Les réunions en visio tout au long de l'année, ainsi que la mise en place de groupes d'échanges via le réseau WhatsApp, ont enclenché de nouveaux modes de travail pour les instances de l'association.

Enfin le recrutement d'un chargé de mission, en amont du départ de Pascale Vincent, a été organisé de manière à permettre une poursuite sereine des actions et du développement de l'association.

*L'activité des délégations régionales - C. Parant Vice-présidente en charge de la coordination des délégations régionales.*

*Rôle de C. Parant : coordonner les délégués régionaux pour les soutenir dans leur mission d'animation des régions.*

Il est rappelé qu'un Kit du délégué est à disposition des nouveaux délégués et que Céline Parant reste disponible pour aider les délégués si besoin.

Sur l'ensemble des régions ce sont 10 visios qui se sont tenues, et 5 réunions qui ont été réalisées ou sont prévues avant fin 2021.

### **Bretagne - Françoise Renou**

- 2 créneaux de visio en mars 2021 : gestion COVID, vaccination, prime grand âge, gestion des SAAD, réflexion sur les CCAS « facilitateurs » plus que gestionnaires
- 1 visio en juin 2021 avec partenariat GMF sur la QVT
- 1 réunion prévue en novembre 2021 sur CTG CAF, territorialisation des CD, pilotage stratégique et contraintes de gestion, quel projet gérontologique en dehors de la gestion d'ESMS?

### **Hauts de France – Severine Soettaert**

- 1 réunion en juin 2021 : 10 participants RETEX COVID, ABS..
- Préparation du congrès annuel

## **Normandie - Anne Sophie Faechlin**

- 2 visios les 22/04/2021 et 3/05/2021 (5 à 6 personnes) : points de situation sur la région, focus résidences autonomie...
- 1 réunion le 30/06 à Caen : rencontre animateurs emploi formation de la Région, ABS et Repas de Noël...
- 1 réunion le 8/09/2021 à Cherbourg : Présentation GMF/ QVT, point de situation, passe sanitaire, vaccination, aides facultatives, ABS... Regards croisés COVID,
- Constitution d'un groupe de travail résidences autonomie, nombreux échanges de mails entre adhérents.

## **Occitanie - Isabelle Polo**

- 1 viso de prise de contact
- 1 visio le 20/05/2021

1 réunion des Délégués Régionaux organisées en le 25 mars 2021 en visio.

Echanges autour de l'importance du partenariat pour l'ACTAS. Présentation de l'offre d'intervention de partenaires dans les réunions régionales. ACCEO/TADEO, EDENRED, EDF, Ensembl'.

## [Prospectives](#)

### **Participations**

- ✚ Haut Conseil en Travail Social
- ✚ ANDASS
- ✚ Prix territoriaux La Gazette GMR : présidence du prix par l'ACTAS pour 2021, ce qui va permettre une présence de l'ACTAS au congrès des maires.
- ✚ Animation groupe de travail Métropoles

### **Interventions**

- ✚ Plan pauvreté et participations à des rencontres
- ✚ Maison France Services

### **Nouveauté visio**

- ✚ Poursuite du travail collaboratif en visioconférence

## [Focus sur le groupe de travail des grandes villes - K. Burban Evain Vice-présidente en charge de la relation avec les réseaux](#)

Mme Burban Evain anime ce groupe qui s'adresse aux villes de plus de 100 000 habitants avec des problématiques propres aux directions générales intégrées à des métropoles.

Les grandes villes représentées sont : Le Havre, Clermont, Lyon, Saint-Etienne, Aix en Provence, Brest, Dijon, Rennes, Pau, Orléans, Tours, Nantes.



En 2021, deux temps d'échange ont été organisés, afin de fixer les objectifs propres au groupe de travail et échanger sur l'actualité, enclencher la mise en réseau et l'interconnaissance du groupe. Le groupe a échangé sur des sujets d'actualité tels que la loi 4D.

Les questionnements qui émergent tournent autour de l'implication des grandes villes centre d'une métropole, en matière de grande précarité et d'errance.

Un groupe WhatsApp permet d'échanger sur les expériences de chacun.

Objectif du groupe pour 2021/22 : se tenir à 4 réunions par an (2 en présentiel, 2 en visio) + production d'un article collaboratif par an.

### Autre groupe de travail en projet – C. Parant

*La précarité alimentaire : un enjeu de justice sociale, perspective et prospective pour l'action sociale*

Ce groupe initié et piloté par C. Parant est issu de deux constats :

- *l'accès à l'alimentation concerne tous les CCAS et se pose aujourd'hui en droit.*
- *la crise covid a révélé un certain nombre d'acteurs et fait émerger de nouvelles instances (ex : Cocolupa pour comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire)*

Ses objectifs :

- *Permettre l'accès aux connaissances actuelles et aux récentes recherches universitaires sur la question de l'accès à l'alimentation et du droit à l'alimentation*
- *Suivre les travaux du COCOLUPA et émettre des avis*
- *Recenser les pratiques des adhérents afin de créer un réseau d'échanges sur les expériences relevant de la lutte contre la précarité alimentaire au sens de la loi EGALIM.*

Le but est donc de travailler en commun sur un thème qui interroge et concerne tout le monde.

Tous les adhérents intéressés sont invités à se rapprocher de Céline Parant pour participer à ce groupe de travail.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité**

### **Modification des statuts**

*F. Renou – Secrétaire générale*

L'adresse du siège social est habituellement définie en fonction de l'adresse professionnelle du secrétaire général de l'association.

Le siège social de l'association est à ce jour celle du CCAS de Clermont-Ferrand.

Le secrétariat général ayant été transféré sur Mme Renou Françoise directrice du CCAS de La Flèche et conformément aux statuts de l'association il est demandé aux membres présents de ratifier ce changement de siège social – changement qui sera inscrit dans les statuts de l'association.

Adopté à l'unanimité

Le siège social de l'ACTAS devient donc :

Espace Pierre Mendes France – 72 205 La Flèche Cedex

## Élections

Collège Régional :

Région	Collège actuel	Collège à élire
AUVERGNE – RHÔNE-ALPES	Olivier HARKATI – CCAS de Cournon d'Auvergne	
BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ	Virginie POUSSIER – CCAS de Besançon	
BRETAGNE	Françoise RENOUE – CCAS de La Flèche	
CENTRE – VAL DE LOIRE	Emmanuelle BUDAN – CCAS de Châteauroux	
GRAND EST	Laurent BOUDIN – CCAS de Châlons-en-Champagne	
HAUTS DE FRANCE	Séverine SOETAERT – CCAS de Roubaix	
ILE DE FRANCE	Marianne LE BLEVEC – CCAS de Nanterre	
NORMANDIE	Anne-Sophie FAELCHLIN – CCAS de Bayeux	
NOUVELLE AQUITAINE	Pauline BOLHKAREVA-DUBOIS – CCAS de Pau	<b>A pourvoir</b>
OCCITANIE	Isabelle POLO – CCAS de Millau	<b>A pourvoir</b>
PAYS DE LA LOIRE	Françoise RENOUE – CCAS de la Flèche	
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR		<b>A pourvoir</b>
GUADELOUPE	Régine RAMASSAMY – CCAS du Gosier	
GUYANE		<b>A pourvoir</b>
MAYOTTE	Fatourani MOHAMADI – CCAS d'Acoua	
MARTINIQUE	Ghislaine GEGAL – CCAS de La Trinité	
RÉUNION	Patrick GOVINDIN – CCAS de Saint Louis	

Collège National

Collège national sortant – 11 membres	Collège national à élire
M. Denis GUIHOMAT – CCAS de TOURS	<b>A remplacer</b>
M. Michel CABRIT – CCAS de CLERMONT-FD	<b>A remplacer</b>
Mme Isabelle VATINEL – CCAS de CHERBOURG - OCTEVILLE	Mme Isabelle VATINEL – CCAS de CHERBOURG - OCTEVILLE
Mme Jocelyne LANNEAU – CCAS de FONTENAY SOUS BOIS	<b>A remplacer</b>
Mme Claudine PAILLARD – CCAS de RENNES	<b>A remplacer</b>
M. Nans MOLLARET – Conseil départemental de l'Allier	<b>A remplacer</b>
M. Denis ADDAD – CCAS de TOURS	<b>A remplacer</b>
Mme Céline PARANT – CCAS de TOUL	Mme Céline PARANT – CCAS de TOUL
M. Fabrice KRYSTOF – CCAS de VILLERUPT	M. Fabrice KRYSTOF – CCAS de VILLERUPT
Mme Karen BURBAN-EVAÏN – Ville de Nantes	Mme Karen BURBAN-EVAÏN – Ville de Nantes
M. Lionel RAVIER – Conseil départemental des Alpes-Maritimes	M. Lionel RAVIER – Conseil départemental des Alpes-Maritimes



**Sur le collège régional**, 4 postes sont à pourvoir : Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Provence Alpes Côte d'Azur, Guyane.

L'association a reçu une candidature pour la région Nouvelle Aquitaine : il s'agit de Mme CASTAGNEYROL-PALAU du CCAS de Pau.

**Pour le collège national**, 6 candidatures déposées pour 6 postes à pourvoir :

- Mme Pauline Dubois – Directrice des Solidarités et de la Santé Agglomération, Ville, CCAS de Pau (basculé du collège régional vers le collège national)
- Mme Aurore Dupays – CCAS d'Evian
- Mme Marie Mallet – CASVP – Paris
- M. Gregory Truong – CCAS de Charleville-Mézières
- M. Maxime Cluchier – CCAS de Saint-Jean-de-Luz
- Mme Caroline Maciag – CCAS de Tours

Après présentation des candidatures la présidente procède au vote.

Aucun vote contre ou abstention n'est enregistré, les candidats des deux collèges sont donc élus à l'unanimité.

### *Représentations à l'UNCCAS*

Le Conseil d'administration dispose de 7 sièges au CA de l'UNCCAS,

- Pauline DUBOIS (Directrice des Solidarités et de la Santé Agglomération, Ville, CCAS de PAU)
- Denis GUIHOMAT (CCAS de TOURS)
- Jocelyne LANNEAU (CCAS de FONTENAY-SOUS-BOIS)
- Isabelle VATINEL (CCAS de CHERBOURG-OCTEVILLE)
- Michel CABRIT (CCAS de CLERMONT-FERRAND)
- Claudine PAILLARD (CCAS de RENNES)
- Karen BURBAN-EVAÏN (CCAS de Nantes)

Le remplacement des personnes sortantes (en rouge) sera vu et défini lors du prochain conseil d'administration ACTAS.

## **Le bilan financier 2020**

*L. Ravier – Trésorier*











En 2020, certaines économies ont été réalisées du fait du ralentissement de l'activité durant la crise COVID. (Réunions visio et non en présentiel, 7 000€ d'économies)

Le congrès d'Issoudun fut une bonne édition : accueil de 110 adhérents et présence de partenaires satisfaits de pouvoir participer. (43 595€ de recettes propres hors partenariats pour 53 994€ de dépenses)

En matière de communication, le plan prévisionnel triennal a été moins important sur cette dernière année du fait de la crise. (- 10 000€)

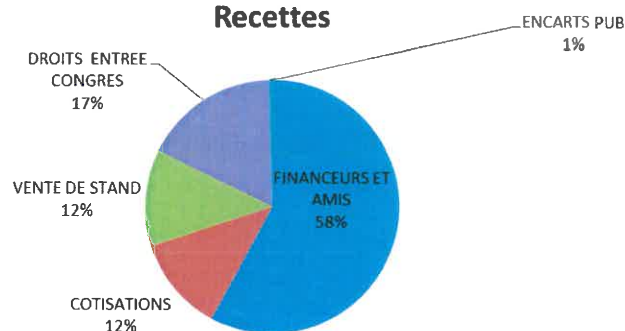
2021 représentera la dernière année de prestation du cabinet comptable, le trésorier reprenant la gestion (2 510€/ an)

La conjugaison de ces facteurs amène à un bilan positif et la mise en évidence de fonds associatifs au 31/12/2020 en augmentation de 13 728€.

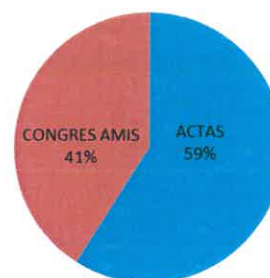
Actif	31/12/2020	31/12/2019	Passif	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations 			Fonds Associatifs 	102 209	88 480
Dont Investissements			Provisions et Fonds dédiés 		
			Emprunts et dettes financières 		
Stocks et Autres créances 	23 830	28 192	Fournisseurs 	23 305	41 395
Subvention à recevoir 			Dettes fiscales et sociales 		
			Autres dettes 	7 423	5 081
Trésorerie Nette 	109 108	107 164			
<b>Total</b>	<b>132 939</b>	<b>135 357</b>	<b>Total</b>	<b>132 939</b>	<b>135 357</b>

**Dont Résultat**  
 31/12/2020 : 13 728  
 31/12/2019 : -1 130

**COMPTE RESULTAT 2020 Répartition Recettes**



**COMPTE DE RESULTAT 2020 Répartition Dépenses**



**Le bilan financier et le compte de résultat sont adoptés à l'unanimité.** L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour la gestion 2020.

## Le budget prévisionnel 2021

L. Ravier – Trésorier

- ✚ Le budget prévisionnel 2021 s'élève à 151 000€. Il ne présente pas d'évolution majeure.
  - mise à disposition : 40 000€
  - Congrès : budget d'environ 57 000€
  - Communication hors congrès 16 000€.

### **Le budget prévisionnel 2021 est adopté à l'unanimité**

- ✚ Prospective budgétaire 2022 :

➔ Utiliser les fonds propres pour combler l'écart de 28 000€ sur le personnel, dans une logique de développement de l'association.

*Pour 2022 un budget qui sera donc en augmentation (budget d'environ 170 000€) du fait du choix du portage salarial du permanent de l'association. Les fonds associatifs permettent une augmentation du temps de travail. Le choix du portage salarial permet de sécuriser le poste sur le plan juridique tout en évitant de dépendre d'un CCAS (mouvement sur les postes) et d'avoir à gérer des obligations d'employeur.*

- *Le portage salarial représentera donc + 28 000€ de dépenses, mais pour une présence à temps plein. Le choix du temps plein va dans le sens du projet de développement du réseau ACTAS (congrès, communication, recherche de partenaires) et d'appui aux délégations régionales. Il s'agit d'un contrat sur 3 ans soit une dégradation cumulée des fonds propres d'environ 90 000€ qui devra être compensée par le développement du réseau et de nouveaux partenariats financiers.*
- *Congrès : rester sur une fourchette entre 50 000 et 55 000€.*
- *Communication : fin du plan triennal, réflexion à mener sur les attendus après évaluation du plan écoulé.*

- ✚ Les partenariats

De nouveaux partenaires ont rejoint l'association en 2021 :

	2018	2019	Fonctionnement ACTAS		2022	2023
			2020	2021		
ACCEO	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
AG2R	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
AXENTIA	4 000 €	4 000 €	4 000 €	0 €	0 €	0 €
EDENRED	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
EDF	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
ENSEMBL'	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
GMF	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	5 000 €	10 000 €
ICADE	4 000 €	4 000 €	4 000 €	0 €	0 €	0 €
MNT	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
SPQR	0 €	0 €	0 €	6 500 €	6 500 €	6 500 €
UP	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
TOTAL	64 000 €	64 000 €	64 000 €	62 500 €	57 500 €	62 500 €
TOTAL FCTMTACTAS /GESTION AMIS	84 000 €	84 000 €	84 000 €	74 500 €	69 500 €	74 500 €
TOTAL AMIS	50 000 €	60 000 €	60 000 €	29 000 €	29 000 €	29 000 €

A noter, la poursuite du prix des amis via un collectif de partenaires (EDF /ACCEO /Ensembl' /Edenred).

## Cotisations 2022

Le montant des cotisations pour l'année 2021 s'élève à :

- Catégorie A : 48 euros
- Catégorie B : 35 euros
- Catégorie C : 22 euros
- Retraités : 25 euros
- Etudiants et adultes en formation : 25 euros

Le Conseil d'administration propose de maintenir pour 2022 les tarifs de 2021.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour de l'Assemblée générale étant épuisé, la séance est levée.

La Présidente,

P. DUBOIS



La Secrétaire Générale

F. RENO

